

SOMMAIRE

A. NOTICE DESCRIPTIVE

page 3

- A.1. PRÉSENTATION DU SITE
- A.2. LE CONTEXTE URBAIN
- A.3. UNE TOITURE MONOPENTE COMME COMPOSANTE DE L'EXPRESSION URBAIN
- A.4. DES ESPACES EXTÉRIEURS CONTRASTÉS
 - LE PARVIS À L'EST:
 - LES ESPACES ANIMÉS AU SUD-OUEST:
 - LES ESPACES CALMES AU NORD
 - LES ESPACES DE SERVICE À L'OUEST
 - LES LOGEMENTS DE FONCTION ENTRE LE COLLEGE ET LA RUE ÉDOUARD VAILLANT
- A.5. UN AXE MAJEUR DANS LA COMPOSITION DU COLLEGE
- A.6. L'ORGANISATION FONCTIONNELLE DU COLLEGE
- A.7. VISITE GUIDÉE
- A.8. L'ARCHITECTURE

B LES MATÉRIAUX EXTÉRIEURS DES BATIMENTS

page 6

- B.1. MAÇONNERIE
- B.2. BARDAGE
- B.3. COUVERTURE
- B.4. MENUISERIES EXTÉRIEURES

C PROJET PAYSAGER: ESPACES VERTS - SOLS - CLOTURES

page 8

- C.1. ESSENCES - VARIETES
- C.2. DIMENSIONS DES ARBRES
- C.3. DIMENSIONS DES ARBUSTES
- C.4. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE.
- C.5. VÉGÉTAUX EXISTANTS CONSERVÉS.
- C.6. VÉGÉTAUX EXISTANTS SUPPRIMÉS.
- C.7. VÉGÉTAUX À PLANTER.
- C.8. REVETEMENTS MINÉRAUX.
- C.9. CLOTURES.

D TABLEAU DES SURFACES DE LA PARCELLE ET S.H.O.N.

page 12

E PHOTOS DU SITE AVEC PLAN DE REPÉRAGE

page 13

F PLAN DE PARCELLE AVEC REPÉRAGE DE LA PHOTO D'INSERTION

page 14

G DOCUMENT GRAPHIQUE D'INSERTION DU PROJET DANS LE SITE

page 15

A. NOTICE DESCRIPTIVE

A.1. PRÉSENTATION DU SITE

Le collège de Sin le Noble est actuellement implanté rue Anatole France. Le conseil Général et la Commune de Sin le Noble ont décidé sa reconstruction sur le site actuellement occupé par une partie de l'ensemble sportif de la rue Gambetta (parcelles M409, M515, M517) auquel a été ajouté l'emprise d'une maison adjacente située sur la rue Édouard Vaillant (fond de la parcelle M405, et parcelles M407 et M408).

Ce site est actuellement occupé par une salle de sport municipale qui sera maintenue, et par deux terrains de foot qui seront désaffectés fin juin 1996. L'emprise du terrain sera donc scindée en deux emprises foncières dont l'une restera propriété de la ville (Salle de Sports) et l'autre sera rétrocédée par la ville au Conseil Général (terrains de foot et maison adjacente)

Le terrain d'emprise fait l'objet d'une Demande de Permis de Démolir pour le bâtiment servant de vestiaire et de buvette pour les terrains de foot (parcelle M515), ainsi que pour une maison individuelle inoccupée située sur la rue Édouard Vaillant (parcelle M408).

A.2 LE CONTEXTE URBAIN

Le collège Anatole FRANCE s'insère dans un tissu urbain résidentiel constitué de maisons individuelles mitoyennes R+1, R+2 pourvues ou non de jardins de devant. Seule la salle de sport municipale propose une volumétrie plus marquante avec son pignon maçonné aveugle de 11 mètres de haut.

Sur la rue Gambetta, le nouveau collège s'insère de manière douce et respectueuse à l'environnement urbain immédiat en proposant un volume maçonné en dialogue avec celui de la salle de sport. Le cylindre de la salle polyvalente assure une transition entre ces deux volumes. Sur la partie sud de la rue, la haie de troènes existante est conservée et le jardin de devant fait écho à ceux des maisons individuelles situées de l'autre côté de la rue.

Sur la rue Édouard Vaillant, les logements de fonction sont implantés en recul par rapport à la rue. L'entrée de service du collège maintient de la sorte la fenêtre végétale existante entre les maisons situées en front à rue.

A.3 UNE TOITURE MONOPENTE COMME COMPOSANTE DE L'EXPRESSION URBAINE

L'expression architecturale repose sur l'opposition entre une façade sur rue de type institutionnelle et une façade sur cour plus conviviale. Cette dualité s'exprime par l'utilisation d'une toiture monopente qui propose un gabarit maçonné de 11 mètres de hauteur sur les façades Est et Nord, et un gabarit de 7 mètres sur la façade cour.

Le traitement des percements vient conforter ce contraste: Sur la façade urbaine, de grandes ouvertures regroupent les fenêtres du rez-de-chaussée et de l'étage sous un bandeau maçonné de 4 mètres de hauteur. Sur la façade intérieure, le socle maçonné du rez-de-chaussée, et les fenêtres horizontales destinées à l'éclairage des classes et locaux de l'étage sont directement surmontées par le débord de toit.

A.4 DES ESPACES EXTÉRIEURS CONTRASTÉS

La forme en équerre du bâtiment principal organise des espaces extérieurs contrastés:

- LE PARVIS À L'EST:

L'implantation du collège est l'occasion de générer un nouvel espace urbain sur la rue Gambetta. L'emprise de la rue s'élargit pour proposer une zone de dispersion aménagée qui s'accompagne d'un stationnement le long de la voie. L'exposition à l'est de cet espace destiné à l'accueil des enfants favorise sa qualité d'animation urbaine pendant toute la matinée.

- LES ESPACES ANIMÉS AU SUD-OUEST:

L'intérieur de l'équerre regroupe les espaces bruyants et ensoleillés. La cour de récréation se prolonge par les équipements sportifs du plateau E.P.S.. Sur ces espaces extérieurs, nous avons orienté en priorité les programmes animés: Le préau, le hall principal, la permanence, les salles de groupes, la cantine, et à l'étage les salles de musique.

- LES ESPACES CALMES AU NORD

Sur la façade nord, la forme du bâtiment propose un lieu reposant, éloigné du circuit des élèves: Les satellites constitués par le cylindre de la salle polyvalente et par le bâtiment de la S.E.G.P.A., enserment un jardin calme dont toute la partie nord sera peu ensoleillée. Sur cet espace extérieur, s'orientent l'ensemble des programmes nécessitant calme et absence d'ensoleillement direct: les locaux des professeurs, le C.D.I., la salle informatique, les salles de dessin. Les salles de cours de la S.E.G.P.A. s'ouvrent également sur cet espace calme tout en bénéficiant d'une double orientation par le moyen de fenêtres en imposte situées du côté de la circulation au droit du patio.

Le jardin calme comprend une partie nord destinée aux plantes d'ombre, une fosse destinée aux plantes de terre de bruyère et une partie sud occupée par le jardin pédagogique.

- LES ESPACES DE SERVICE À L'OUEST

La façade ouest regroupe tous les programmes fonctionnels autour d'une cour de service: Du nord au sud de cette cour sont situés: les ateliers de la S.E.G.P.A., l'atelier du factotum, la chaufferie et la cuisine de la cantine. Au delà de cette cour de service, le parking du personnel assure une transition sous la forme d'un espace tampon entre le collège et les logements de fonction.

- LES LOGEMENTS DE FONCTION ENTRE LE COLLEGE ET LA RUE ÉDOUARD VAILLANT

L'intimité des logements résulte du fait qu'ils sont davantage rattachés au tissu urbain qu'à l'établissement: Les logements de fonction s'organisent le long de la voie intérieure qui relie la cour de service et le parking depuis l'accès de la rue Édouard Vaillant. Cinq maisons individuelles isolées s'intègrent dans un ensemble paysager situé du côté sud de la voie. L'accès aux maisons s'effectue par la façade nord, ce qui permet d'ouvrir largement les pièces de vie sur des jardins privatifs orientés plein sud.

A.5 UN AXE MAJEUR DANS LA COMPOSITION DU COLLEGE

Le collège s'organise autour d'un hall d'entrée principal largement vitré pour permettre une transparence depuis la rue Gambetta, jusque dans la cour de récréation selon un axe perpendiculaire à celui de la rue. Cette continuité visuelle Parvis - Hall - Cour participe à l'ouverture de cet équipement dans la vie du quartier:

- Le parvis assure la liaison de l'équipement scolaire avec la ville.
- Le hall d'entrée principal distribue l'ensemble des circulations et permet un accès direct aux programmes majeurs que sont l'administration, la salle polyvalente et le C.D.I..
- La cour de récréation, son préau et les locaux de vie scolaire adjacents concentrent l'animation intérieure de l'établissement.

A.6 L'ORGANISATION FONCTIONNELLE DU COLLEGE

Les programmes sont regroupés sur deux niveaux selon une forme unitaire et compacte qui permet de dégager de vastes espaces extérieurs de détente notamment par l'enchaînement entre le préau, la cour de récréation, le plateau d'E.P.S. et les jardins des logements de fonction. Les distributions horizontales sont assurées par des couloirs de 2,40m de large, qui relie trois halls: Le hall d'entrée principal sur la rue Gambetta, le hall cartable situé sur le trajet entre la salle d'E.P.S. et la salle de sport municipale, le hall de la cantine qui distribue également la S.E.G.P.A. Chacun de ces hall est accompagné d'un escalier permettant l'accès aux locaux de l'étage. Un quatrième escalier extérieur relie le préau à la circulation du R+1.

A.7 VISITE GUIDÉE

A partir du parvis , espace public et élément de liaison ville / collège , les abris vélos formant clôture, on pénètre dans l'enceinte du collège .

Le hall est traversant et transparent , il assure la distribution de l'activité intérieure et l'articulation des différentes fonctions du collège. Au delà du hall la cour, puis en continuité ,les espaces de détente formant ainsi un ensemble de grande taille.

Le préau est totalement fondu avec la cour, celui-ci étant créé par des prolongements de rampants de toiture, il assure une véritable soudure de la cour avec les lieux de vie scolaire (permanence des élèves, salles de réunions, restaurant).

A l'opposé de la cour un jardin calme vers lequel s'orientent les salles de cours du SEGPA et l'ensemble CDI / salle polyvalente et salle de professeurs.

A l'extrémité du collège la demi-pension et le SEGPA partagent un même accès fonctionnel.

L'étage est directement accessible par des escaliers repérables depuis la cour. Là sont regroupées les salles spécialisées et les salles d'enseignement général.

A.8 L'ARCHITECTURE

L'écriture architecturale du projet repose sur un vocabulaire sobre.

Une volumétrie de toiture monopente vers la cour définit une échelle intime et à l'opposé ,donne un élanement aux façades extérieures.

L'organisation du collège en U est renforcée par la forme de réceptacle du préau, réceptacle du grand mouvement des espaces de détente.

B LES MATÉRIAUX EXTÉRIEURS DES BATIMENTS

Les études chromatiques de l'ensemble de l'établissement seront assurées par Claude DIMEY coloriste.

B.1 MAÇONNERIE

Maçonnerie de brique de parement devant rester apparente,
Traitement anti-graffitis incolore selon prescriptions du fabriquant.
Brique format hollandais 5 x 10 x 21 (70 pièces au m²) Pleine ou creuse
Joints verticaux de 8 mm, Joints horizontaux de 10 mm selon calpinage façades
Teinte de base: jaune sablée type CRTC Brique de Lomme, PJS 5,10,21
Avec inserts de

- briques vernissées métallisée, type CRTC Brique de Lomme, PBS 5,10,21, calpinées en diagonale sur les façades du bâtiment R+1 selon plans architectes
- lignes de parpaing BESSER sous assise de repos des linteaux métalliques
- cabochons de 3 briques verticales vernissées type CRTC Brique de Lomme, PJS 5,10,21; teinte rouge, sur les parties supérieures des façades du bâtiment selon plans architectes
- lignes de briques vernissées type CRTC Brique de Lomme, PJS 5,10,21; teinte bleu clair, sur la façade du cylindre C.D.I.- Salle polyvalente.

Localisation : Toutes les façades suivant plans sauf Bardages sur cour de récréation.

B.2 BARDAGE

Bardage rapporté à base de dalle en fibres ciment chanfreinées et peintes sur la face extérieure et sur la périphérie. Finition appliquée en deux couches donnant ainsi à la plaque un aspect de matière martelée.

Type VULCAL de chez ETERNIT, Variante bardage Type TRESPA METEON de chez HOECHST

Localisation : suivant indications "Bardage" sur les façades

En façade sud sur cour, au R+1, pour classes en avancée n°EG6, EG7 et EG8

En façade ouest sur cour, au R+1, pour classes au dessus préau n°EG15, EG16 et EG17
y compris habillage sous face de dalle de plancher R+1 de ces volumes en saillie du RdC.

B.3 COUVERTURE

B.31. TOITURES VUES:

Les toitures vues du collège seront en bac aluminium:
Double bac reconstitué, en alliage d'aluminium dont l'assemblage longitudinal est réalisé par sertissage.

La fixation au support est réalisée par des attaches dissimulées entre les bacs selon une technique voisine de celle des couvertures à joints debout.

Type KAL-ZIP. de chez HOOGEVENS ALUMINIUM.

Localisation: Ensemble de la couverture du collège:

 pente 10°5 pour la toiture R+1, et RdC WC et cantine,

 pente environ 8° pour la toiture RdC CDI et SEPGA,

 pente environ 6% pour la toiture RdC cuisine de la cantine,

 sauf garage à vélos: couverture bac alu simple peau

 sauf logements de fonction: tuile béton

B.32. TOITURES NON VUES:

Les toitures non vues du collège seront en étanchéité multicouche finition ardoisée grise sur bac acier

Localisation: CDI-Salle Polyvalente, SEPGA, et Cuisine de cantine.

B.33. GARAGE À VÉLOS:

La couverture du garage à vélo sera en bac aluminium simple peau.

B.34. LOGEMENTS DE FONCTION:

La couverture des logements sera en tuile béton vieillie grand moule à double recouvrement et double emboîtement pour pente 40% (22°)

B.4. MENUISERIES EXTÉRIEURES

B.41 MENUISERIES ALUMINIUM

Les menuiseries extérieures seront en aluminium laqué de teinte RAL 9018 Papyrusweiss:
Le vitrage sera blanc (non teinté)
Certaines parties opaques des ensembles vitrés sur deux niveaux seront réalisées avec des
panneaux d'EMALIT (verre teinté) teinte proche de celle des menuiseries.

B.42 L'ŒUVRE D'ART

Les baies des escaliers seront traitées sous forme de vitraux exécutés en verres épais de couleurs
vives. Ces compositions seront réalisées par Luc SIX, Maître verrier à Lille.

B.43 LINTEAUX MÉTALLIQUES

Les linteaux métalliques des baies vitrées seront exécutés en profilés acier laqués de teinte bordeaux
foncé.

C PROJET PAYSAGER: ESPACES VERTS - SOLS - CLOTURES

C.1 ESSENCES - VARIETES

Les mélanges arbustifs présenteront les proportions suivantes :

- 1/3 à feuillage caduc,
- 1/3 à feuillage persistant,
- 1/3 de variétés florifères.

Les essences et variétés de saule et de peupliers sont proscrites à moins de 30 m de tout bâtiment.

Les essences d'arbustes présentant un danger quelconque seront proscrits :

- les épineux trop agressifs : berberis, pyracantha,
- les arbustes produisant des fruits ou baies nocives tel que l'if.

C.2. DIMENSIONS DES ARBRES

Les arbres plantés en racines nues seront de taille supérieure ou égale à \varnothing 14/16.

Les arbres de taille supérieure à \varnothing 18/20 seront obligatoirement plantés en motte.

Tous les arbres seront protégés par un tuteurage composé de trois tuteurs en châtaignier maintenus par une planche bois. Les colliers de tuteurage seront en matériau élastique sans fil d'acier et autoextensible.

Tous les arbres présenteront une garantie de reprise d'un an. Les fosses de plantation seront de taille supérieure ou égale à :

- 1,50 x 1,50 de section,
- 0,80 m de profondeur.

Elles seront remplies de terre végétale de bonne qualité.

C.3. DIMENSIONS DES ARBUSTES

Les arbustes plantés dans le cadre des aménagements paysagers des collèges présenteront les caractéristiques suivantes :

La taille des arbustes, qu'ils soient en motte, en caducs ou en racines nues, sera de :

- qualité : toute 4-5 branches,
- taille : 30/40.

Les poses de plantation seront de taille :

- 0,60 x 0,60 de section,
- 0,30 m de profondeur.

C.4. ENTRETIEN ET GARANTIE DE REPRISE.

Il sera systématiquement prévu une garantie de reprise et un entretien pendant un an de toutes plantations comprenant:

- arbres : taille, binage au pied, amendement, vérification de tuteurage,
- arbustes : taille, traitement, binage (2 par an), amendement,
- gazon : minimum 12 tontes,

C.5. VÉGÉTAUX EXISTANTS CONSERVÉS.

Le site est actuellement planté de gazon sur sa majeure partie du fait de l'existence des terrains de football. Cependant quelques arbres et arbustes existent. Certains seront conservés, d'autres seront à supprimer du fait des emprises du projet:

C.51. LES ARBRES

Dans l'angle nord ouest du parking du personnel, un platane cinquantenaire est à conserver, ainsi qu'un érable trentenaire
Au sud du terrain, un conifère de 10 m de hauteur est à conserver à l'ouest du plateau sportif.

C.52. LES ARBUSTES

Dans l'angle nord ouest du parking du personnel, un noisetier de 5 mètres de haut est à conserver
Plus à l'est, sur la limite nord, un autre massif de noisetiers et de forsythias est à conserver

C.53. LES HAIES

Sur la rue Gambetta, le terrain est actuellement clos par une clôture grillagée doublée d'une haie de Troènes. Cette haie existante se prolonge sur les fonds de parcelles de la limite sud. Notre projet de clôture maintient le maximum de ces haies tout en les doublant de clôtures conformes au performanciel du Conseil Général.

La haie située devant les vestiaires buvette à démolir est partiellement à garder pour clore le jardin pédagogique.

La haie existante autour de la parcelle de la maison voisine acquise est partiellement à conserver notamment entre le parking du personnel et le premier logement.

(voir le plan masse faisant apparaître les haies conservées et les haies créées).

C.6. VÉGÉTAUX EXISTANTS SUPPRIMÉS.

C.61. LES ARBRES

Dans l'angle nord ouest du parking du personnel, deux peupliers trentenaires sont à supprimer dans la mesure où ils sont à moins de trente mètres du bâtiment projeté. (cf. le performanciel du Conseil Général).

Des conifères situés sur l'emprise de la voie privée de service sont à supprimer.

C.62. LES ARBUSTES

Les quelques arbustes situés sur l'emprise des bâtiments et des voiries sont à supprimer.

C.63. LES HAIES

Sur la rue Gambetta, une partie de la haie de Troènes existante est à supprimer du fait de l'élargissement de l'emprise publique en vue de proposer la zone de dispersion devant le parvis.

La haie située devant les vestiaires buvette à démolir est partiellement à déplanter.

La haie existante autour de la parcelle de la maison voisine acquise est partiellement à déplanter à l'emplacement des maisons à construire.

(voir le plan masse faisant apparaître les haies conservées et les haies créées).

C.7. VÉGÉTAUX À PLANTER.

Quelques arbres et arbustes seront plantés par les élèves le long de la cour de récréation et de la voie de service dans le cadre d'un projet pédagogique.

C.71. LES ARBRES

Sur l'espace public situé le long de la rue Gambetta, un alignement de Cerisiers du Japon (prunus) est prévu (voir mentions sur le plan masse).

Dans la cour de récréation, un alignement de marronniers est prévu. Dans son prolongement, un petit bois constitué d'arbres d'essences variées est prévu (Acers, Bouleaux, hêtres)

Au droit de la cour de service, des bouquets de bouleaux seront plantés(voir mentions sur le plan masse)

Des érables du japon panachés et pourpres (Acers) seront plantés dans le jardin de devant du logement situé sur la rue Édouard Vaillant.

Des arbres fruitiers (pommier et poiriers en espaliers) seront plantés le long de la face sud du mur maçonné de la clôture nord du terrain.

C.72. LES ARBUSTES

La fosse à plante de bruyère sera plantée de Rhododendrons, d'Azalées et de Bruyères.

C.73. LES HAIES

Sur la rue Gambetta, la clôture grillagée sera doublée d'une haie de charmes entre le portail principal et le portail de la salle de sport municipale et sur le retour entre la salle municipale et le CDI jusqu'au jardin pédagogique.

La haie existante autour de la parcelle de la maison voisine acquise est à prolonger autour des maisons à construire (voir le plan masse faisant apparaître les haies conservées et les haies créées).

C.74. LE GAZON

L'ensemble des surfaces végétales restantes seront engazonnées

C.8. REVETEMENTS MINÉRAUX.

La cour et le parvis sont traités en enrobé noir avec inserts de revêtements décoratifs en pavés et dalles béton selon le plan masse. La pose des pavés sera à joints cimentés et sur fondations stabilisées pour être garantie contre les différents risques de mouvements sous l'effet du gel dans le temps.

C.9. CLOTURES.

C.91 CLOTURE RÉNOVÉE SUR RUE GAMBETTA .

Dépose de la clôture existante sur muret brique, conservation et révision du muret brique et de son couvre mur ciment. Mise en place d'une clôture conforme au performanciel du C.G.: et notamment: 2m de hauteur y compris muret, section des mailles : 150x50 type RHINOFORT de chez GANTOIS ou équivalent chez WEGO, BÉCKAERT ou similaire.

Localisation: Portion de clôture sur la rue Gambetta gardée en son emprise actuelle.

C.92 MURS DE CLOTURE MAÇONNÉS.

Mur de clôture en maçonnerie de brique pleine ou creuse de 0,22 m d'épaisseur prévue au lot maçonnerie. Hauteur 2,00m, rouleau de brique en partie haute, couvre mur zinc avec dents de requins.

Localisation: Portion de clôture entre G.20 et le portail coulissant.

Portion de clôture en fonds de jardins mitoyens en limite nord du jardin pédagogique

Clôture en fonds de parcelle salle de sport municipale en limite est du jardin pédagogique

Portion de clôture de part et d'autre portillon sur la parcelle salle de sport municipale.

Portion de clôture de part et d'autre du portillon sur la rue Gambetta.

C.93 CLOTURE NEUVE SUR ESPACE DE DISPERSION ET SALLE DE SPORTS MUNICIPALE

Mise en place d'une clôture conforme au performanciel du C.G.: et notamment: 2m de hauteur y compris muret, section des mailles : 150x50 type RHINOFORT de chez GANTOIS ou équivalent chez WEGO, BÉCKAERT ou similaire.

Localisation: - Portion de clôture côté Rue Gambetta, située entre le portail coulissant du collège et la pile maçonnerie existante conservée située au sud du portail de la salle de sport municipale.

- Clôture entre collège et terrain de la salle de sport municipale

C.94 CLOTURE NEUVE SUR RUE ÉDOUARD VAILLANT .

Dépose de la clôture existante et du portail existant et mise en place d'une clôture conforme au performanciel: et notamment: 2m de hauteur y compris murêt, section des mailles : 150x50 type RHINOFORT de chez GANTOIS ou équivalent chez WEGO, BÉCKAERT ou similaire.

Localisation: Portion de clôture sur la rue Édouard Vaillant.

C.95 CLOTURE SUR FONDS DE JARDINS .

Les ossatures et filets pare-balons seront démontées par la municipalité en juillet 1996.

Dépose de la clôture existante et implantation d'une clôture conforme au performanciel: et notamment: 2m de hauteur y compris muret, section des mailles : 150x50 type RHINOFORT de chez GANTOIS ou équivalent chez WEGO, BÉCKAERT ou similaire.

Localisation: fonds de jardins mitoyens côté nord et côté sud (hors murs maçonnes).

C.96 PORTAILS COULISSANTS AUTOPORTÉ RUE GAMBETTA.

Portail coulissant autoporté motorisé hauteur 2,00m en acier laqué de teinte Gris Alu.

Localisation: Accès principal côté rue Gambetta et rue Édouard Vaillant.

C.97 PORTAILS AVEC BATTANTS 2 battants de 2,00 ou 1,20m chacun selon plans,

Portail deux battants hauteur 2,00m en acier laqué de teinte Gris Alu.

Localisation: - Portail 2 battants de 2,00m chacun sur la rue Gambetta côté sud

Localisation: - clôture nord, côté salle de sport municipale.

- clôture est sur la rue Gambetta à l'extrémité nord

- entre l'extrémité ouest de la salle E.P.S. et la limite nord du terrain.

D TABLEAU DES SURFACES DE LA PARCELLE ET S.H.O.N.

page 12

E PHOTOS DU SITE AVEC PLAN DE REPÉRAGE

F PLAN DE PARCELLE AVEC REPÉRAGE DE LA PHOTO D'INSERTION

Photo 1: Vue du portail actuel depuis la Rue Édouard Vaillant

Photo 2: Vue de l'allée actuelle depuis l'extrémité des terrains de football

Photo 3: Vue panoramique des deux terrains depuis l'angle de la salle de sport municipale

Les deux peupliers à abattre. Les conifères à abattre

G DOCUMENT GRAPHIQUE D'INSERTION DU PROJET DANS LE SITE